



Championnat du Rhône Métropole de Lyon M15 6X6 Masculin 2021/2022

Déroulement du championnat

12 équipes sont engagées (dont deux de l'Ain).

Le championnat se déroulera en deux phases.

- Une première phase où toutes les équipes seront réparties en 2 poules de 6 équipes et où elles s'affronteront en matchs aller simples.
- Une seconde phase au cours de laquelle 2 nouvelles poules de 6 seront constituées :
 - Les 3 premières équipes de chaque poule seront placées dans la poule 1 pour se disputer les places de 1 à 6
 - Les autres équipes seront placées dans la poule 2 pour se disputer les places de 7 à 12.

Au cours de cette seconde phase, les équipes joueront les matchs retour, les résultats des matchs aller entre équipes de même poule seront conservés.

Phase aller

1^{ère} journée : 16/10/2021

2^{ème} journée : 23/10/2021

3^{ème} journée : 20/11/2021

4^{ème} journée : 27/11/2021

5^{ème} journée : 11/12/2021

Possibilité de reporter les rencontres de la première phase jusqu'au week-end du 18/12/2021

Phase retour

6^{ème} journée 15/01/2022

7^{ème} journée : 29/01/2022

8^{ème} journée : 05/02/2022

9^{ème} journée : 05/03/2022

10^{ème} journée : 19/03/2022

11^{ème} journée : 26/03/2022

12^{ème} journée : 02/04/2022

13^{ème} journée : 14/05/2022

Possibilité de reporter les rencontres jusqu'au week-end du 28/05/2022

Classement

Le classement s'effectue à raison de :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par pénalité : 1 point
- Match perdu par forfait : 0 point

Horaires des matchs

Les horaires des matchs indiqués sur le site sont les horaires des débuts des rencontres.

Les clubs doivent transmettre leurs horaires de rencontres au plus tard 10 jours avant la rencontre. Dans le cas contraire il ne pourra pas être imposé à l'équipe adverse d'être présente à l'heure demandée

Les matchs peuvent être placés soit le samedi (début du match en 13h30 et 18h) soit le dimanche (début du match entre 10h et 15h).

Vous pouvez également jouer en dehors de ces horaires ou en semaine avec accord de l'équipe adverse.

Reports de matchs

Les demandes de report doivent automatiquement être faites via l'espace club du site fédéral.

Résultats & Feuilles de match

- **Les résultats** devront être enregistrés au plus tard le lundi suivant la rencontre ou, pour les rencontres reportées en semaine, 48 h après la rencontre.

- **Les feuilles de matchs** seront à transmettre dans les 5 jours suivant la rencontre.

Une fois le score saisi, il vous est proposé de les télécharger directement sur le site fédéral.

Il est également possible de les transmettre par mail (sportive69@volleyrhone.fr) ou par voie postale au siège du Comité du Rhône Métropole de Lyon.

A noter que ces feuilles de match sont en PJ du mail et également téléchargeables sur le site du Comité du Rhône Métropole de Lyon en page « Télécharger » onglet « sportive ».

Il est également possible d'utiliser la feuille de match électronique.

Pour tous les points de règlement non précisés dans ce courrier, se référer au RGED.

Pour la commission sportive
Gilles Wojciechowski